Laboratoire agréé pour le contrôle sanitaire des eaux par arrêté ministériel

Accréditation n°1-1810

Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

MAIRIE DE PERCEY LE GRAND

- 4 MARS 2024

haute saône LE DÉPARTEMENT

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL VETERINAIRE ET D' HYDROLOGIE

COMMUNE PERCEY LE GRAND

2 rue de la Queutaine
70600 PERCEY LE GRAND

Analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire organisé par l'Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté

*Unité de gestion	175	AD. COM. PERCEY LE GRAND				
*Installation	070000736	PERCEY LE GRAND				
*Point surveillance	783	PERCEY LE GRAND				
Commune prélèvement	PERCEY LE GRAND					
Destinataires	ARS DT 70 - COMMUNE					
Préleveur	LDVH	*Date Prél	28/02/2024	*Heure Prél	09:45	
Date début analyse	28/02/2024	Date Récept	28/02/2024	Heure Récep	14:30	

RAPPORT D'ESSAI **HY249-0788**

Analyse de **Type D1**

Numéro d'échantillon: 09-73

*Lieu exact prélèvement 1 Rue de la Combe, Monsieur ALTERIET Gilbert

*Eau TRAITEE

MESURES SUR SITE réalisées par le préleveur

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Prélèvement	FD T 90-520	SC			
#	Chlore libre	NF EN ISO 7393-2	0.22	mg/L	/	/
#	Chlore total	NF EN ISO 7393-2	0.27	mg/L	/	/
#	Température	Détermination T°C v3	8.7	°C	/	25

Examen Bactériologique (Vesoul)

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
					Limites	Références
#	Microorganismes à 22°C (68h)	NF EN ISO 6222	<1	/mL	/	/
#	Microorganismes à 36°C (44h)	NF EN ISO 6222	<1	/mL	/	/
#	Spores anaérobies sulfito-réductrices	NF EN 26461-2	<1	/100 mL	/	0
#	Coliformes	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	/	0
#	E.coli	NF EN ISO 9308-1 (2000)	<1	/100 mL	0	/
#	Entérocoques intestinaux	NF EN ISO 7899-2	<1	/100 mL	0	/

29, rue Lafayette - CS 30296 - 70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 95 77 70 - email : ldvh@haute-saone.fr

RAPPORT D'ESSAI **HY249-0788**

Analyse de **Type D1**

Examen Chimique D1 (Vesoul)

	Paramètres	Méthodes	Résultats	Unités	Critères Qualités Code de santé publique	
					Limites	Références
	Aspect	Qualitative	normal			
	Couleur	Qualitative	aucune			
	Odeur	Qualitative	nulle			
#	pH	NF EN ISO 10523	7.1	pH		[6.5 ; 9.0]
#	T°C prise pH et conductivité	Détermination T°C v3	10.7	°C		
#	Conductivité corrigée à 25 °C	NF EN 27888	602	µS/cm		[200 ; 1100]
#	Turbidité	NF EN ISO 7027-1	1.1	NFU		2.0
#	Ammonium (NH4)	NF T 90-015-2	<0.05	mg/L		0.10
#	Nitrates (NO3)	NF EN ISO 10304-1	49	mg/L	50	

CONCLUSION GENERALE

L'eau prélevée respecte les exigences de qualité réglementaires pour une eau destinée à l'alimentation humaine pour les paramètres analysés - EAU CONFORME.

Dossier validé le : 04/03/2024

Imprimé le : 04/03/2024

La Responsable microbiologie des eaux

Valérie FERRAND

L'utilisation de notre marque d'accréditation est interdite, en-dehors de la reproduction intégrale des rapports d'essai. Ce rapport ne concerne que le(s) échantillon(s) référencé(s) ci-dessus. L'accréditation COFRAC atteste uniquement la compétence des laboratoires pour les essais ou analyses couvertes par l'accréditation identifiés par le symbole (#). Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation si l'ensemble des résultats pris en considération pour conclure sont couverts par l'accréditation. Elles sont émises selon les critères définis dans les arrêtés du 11 janvier 2007 modifiés (LQ et RQ des eaux brutes et eaux destinées à la consommation humaine) Annexe I et du 4 août 2017. Pour déclarer ou non la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats (données disponibles sur demande). Les commentaires ne sont pas couverts par l'accréditation COFRAC. Les données fournies par le client/préleveur sont identifiées par le symbole *. Les résultats s'appliquent aux échantillons tels qu'ils ont été reçus. Dans le cadre d'une amélioration continue, les résultats sont susceptibles d'être consultés par des évaluateurs du COFRAC. Les résultats provenant d'un prestataire externe rendus sous accréditation et inscrits dans le présent rapport sont couverts par l'accréditation de ce dernier.

29, rue Lafayette - CS 30296 - 70006 VESOUL CEDEX
Téléphone : 03 84 95 77 70 - email : ldvh@haute-saone.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de Haute-Saône

MAIRIE DE
PERCEY-LE-GRAND

- 6 MARS 2024

Le Maire

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Vesoul, le 29 février 2024

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE PERCEY LE GRAND
MAIRIE
2 rue de la Queutaine
70600 PERCEY LE GRAND

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé à la diligence de l'Agence Régionale de la Santé dans le cadre suivant :
CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION DE L'ARS

AD. COM. PERCEY LE GRAND

	Type	Code	Nom
Prélèvement		00117460	
Unité de gestion		0175	AD. COM. PERCEY LE GRAND
Installation	CAP	000268	SOURCE DE LA FONTAINE ES RITZ
Point de surveillance	P	0000000268	SOURCE DE LA FONTAINE ES RITZ
Localisation exacte	SOURCE		
Commune	PERCEY-LE-GRAND		

Prélevé le : mardi 30 janvier 2024 à 09h50
par : LABORATOIRE DE VESOUL
Type visite : RP
Type d'eau: B
Motif : CONTRÔLE SANITAIRE FIXÉ PAR DÉCISION

Mesures de terrain

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	11,5 °C				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL DE HAUTE-SAONE, VESOUL 7001
Type del'analyse : RP Code SISE de l'analyse : 00121182 Référence laboratoire : HY245-0398/1

	Résultats	Limites de qualité inférieure	Limites de qualité supérieure	Références de qualité inférieure	Références de qualité supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	1				
Couleur (qualitatif)	0				
Odeur (qualitatif)	0				
Turbidité néphélométrique NFU	3,6 NFU				
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS					
Hexachlorobutadiène	<0,005 µg/L				
Hexachloropentadiène	<0,5 µg/L				
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,10 µg/L				
Tétrachloroéthylèn+Trichloroéthylène	<0,10 µg/L				
Trichloroéthylène	<0,10 µg/L				

INFORMATION DU PUBLIC: les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés dans les mairies dans les 2 jours après réception (art D 1321-104 du Code de la Santé publique).
ARS Bourgogne-Franche-Comté - Unité Territoriale Santé Environnement de la Haute-Saône
11 boulevard des Alliés - 70000 Vesoul Cedex
Tél. : 08.08.80.71.07 - www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction de la Santé Publique
Unité Territoriale Santé
Environnement de Haute-Saône

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00117460)

Suite à ce contrôle, l'interdiction de consommer l'eau par les femmes enceintes et les nourrissons a été levée le 9 février 2024. L'eau distribuée est non-conforme pour le pesticide « Chlorothalonil R 471811 », un recontrôle est programmé. Ces dépassements n'engendrent p as, à ce jour, de restriction des usages de l'eau. Présence de pesticides « Métazachlore ESA et Métazachlore OXA » mais i nférieure à la valeur de vigilance.

L'analyse complète composée de 14 pages est consultable en mairie
- le mardi après-midi de 15H à 18H
- le samedi matin (Permanence du Maire)

Pour le directeur général,
L'ingénieure d'études sanitaires de l'unité territoriale Santé Environnement

Annabel LAVILLE

INFORMATION DU PUBLIC: les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés dans les mairies dans les 2 jours après réception (art D 1321-104 du Code de la Santé publique).
ARS Bourgogne-Franche-Comté - Unité Territoriale Santé Environnement de la Haute-Saône
11 boulevard des Alliés – 70000 Vesoul Cedex
Tél. : 08.08.80.71.07 - www.ars.bourgogne-franche-comte.sante.fr